

REPUBLIQUE TUNISIENNE
L'ASSEMBLEE DES REPRESENTANTS DU PEUPLE

AVIS DE CONSULTATION N°02/2017

L'Assemblée des Représentants du Peuple (**ARP**) lance une consultation pour l'exécution des travaux de rénovation et d'extension du système de détection incendie (détection, alarme et mise en sécurité).

Les entreprises ou groupements d'entreprises spécialisées dans :

- La sécurité incendie : activité B4 agrément dans la catégorie 4 ou plus
- Ou les télécommunications: agrément ISTF2 ou ISTR2.

peuvent retirer le dossier de la consultation auprès de direction des achats et des marchés publics (Bâtiment annexe de l'ARP – Avenue 02 mars 1934 - Porte n°3).

Les offres doivent être envoyées au nom de Monsieur le Président de l'Assemblée des Représentants du Peuple – Palais du Bardo – Le Bardo 2000, par voie postale et recommandée ou par Rapid-poste ou déposées directement au bureau d'ordre central, sous pli fermé portant la mention:

«Consultation n°02/2017 : Travaux de rénovation et d'extension du système de détection incendie – Ne pas ouvrir ».

Une visite des lieux pour constat est recommandée avant la remise des offres; elle peut être effectuée tous les jours (du lundi au vendredi) pendant les horaires administratifs et ce en coordination avec la direction des affaires techniques et bâtiments de l'ARP.

Le dernier délai pour la réception des offres est le 11 mai 2017 à 12H. Le cachet du bureau d'ordre central de l'ARP fait foi.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le 11 mai 2017 à 14H à la salle 5 au bâtiment annexe de l'ARP et les représentants des soumissionnaires peuvent y assister.